

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 6 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### BRÉSIL.

Le régent du Brésil, M. Feiji, qui a abdiqué le 19 septembre, doit être provisoirement remplacé par M. Pedro de Araujo Lima. Un nouveau ministère a été formé. Le gouvernement, qui est déjà très endetté, demande immédiatement 2,400,000 reiss. Une frégate française, soumise, comme d'autres navires, à l'embargo, a été retenue par ordre du gouvernement du 21 au 22 septembre. (Standard)

Nouveau ministère. — Ministre de l'empire : M. Araujo Lima, homme probe et conciliant, pendant longtemps président de la Chambre des Députés.

Ministre de la justice : M. B.-P. Vasconcellos, homme de talent, premier champion de l'opposition, grand constitutionnel.

Ministre du commerce : M. Calmon Dupin, homme de talent, sortant de l'opposition; il a été ministre des finances il y a plusieurs années.

Ministre de la marine : M. J. Rodrigues Torres. Ministre des affaires étrangères : M. Maciel Monteiro. Ministre de la guerre : M. S. do Rego Barros.

Ces trois derniers sortent de l'opposition; mais on ne connaît pas leurs antécédents.

### RUSSIE. — ST.-PÉTERSBOURG, LE 15 NOVEMBRE.

Le 11 du courant a eu lieu ici l'ouverture solennelle du chemin de fer de Zarskoj-Sélo, attendue si impatiemment par le public de la capitale. La direction de la société du chemin de fer avait invité à cette cérémonie le corps diplomatique, les membres du conseil d'état, les ministres et plusieurs autres personnes de distinction, ainsi que les chefs des principales maisons de commerce, qui se sont rendus à midi dans le local de la station. Le convoi se composait de huit voitures, dont une partie avait été construite à Seraing, en Belgique, et à Bruxelles, le reste à St. Pétersbourg même. La locomotive était sortie des ateliers de M. Stephenson.

A midi et demi, le convoi est parti, conduit par l'ingénieur M. Gerstner en personne, et le trajet a été parcouru en 35 minutes. Arrivée à Zarskoj-Sélo, on a servi à la société un splendide déjeuner à la fourchette. Plusieurs toasts y ont été portés, entr'autres à S. M. l'empereur, à la direction du chemin de fer. En revenant, la distance a été parcourue en 28 minutes. Elle est de deux werstes et demie.

S. M. l'impératrice et le grand-duc héritier du trône sont arrivés à Moscou le 31 octobre. L'empereur lui-même y était arrivé le 26. (G. d'Etat de Prusse.)

### ALLEMAGNE — FRANCFORT, LE 24 NOVEMBRE.

On écrit de Hanovre, le 22 novembre : Notre gazette d'aujourd'hui contient trois ordonnances de cabinet, concernant : la première, les ministères de cabinet et de département; la 2<sup>e</sup>, le serment d'hommage et de ser-

vice; et la 3<sup>e</sup>, le renvoi des reversis de ces hommages. — Voici celle qui concerne le serment :

Ordonnance royale de cabinet, concernant le serment d'hommage et de service.

Ernest-Auguste, etc., etc. Le changement du gouvernement qui a eu lieu rend nécessaire une nouvelle formule du serment d'hommage que l'on doit nous rendre. Nous en avons par conséquent fait minuter une et nous ordonnons à toutes les autorités du royaume de se servir, en cas échéant, de la formule ci-jointe. Depuis que nous avons déclaré par notre patente du 10 novembre que la force obligatoire de la loi fondamentale de l'état de l'année 1833 avait cessé, toutes les autorités, comme cela s'entend de soi même, n'ont à étendre, d'aucune manière, à la loi fondamentale de l'état, les serments de service qu'ils ont à prêter. La présente ordonnance, etc. — Hanovre, le 14 novembre 1837.

Signé. ERNEST AUGUSTE. Vu, signé, G. DE SCHLÉL.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 26 NOVEMBRE.

La reine a reçu hier, dans la salle du trône, à New Palace, l'adresse de la députation du clergé. Cette adresse a été lue par l'archevêque de Cantorbéry, et S. M. y a répondu de la manière la plus gracieuse. Les membres de la députation ont été ensuite présentés à la reine individuellement et admis au baise-main.

Dans la séance d'hier soir à la chambre des lords, le duc de Newcastle a annoncé que lundi prochain il présentera une pétition des protestants pour réclamer l'exclusion du parlement des catholiques romains.

Dans la chambre des communes, un des ministres, lord John Russel, a présenté une résolution tendante à éviter, autant que possible, que les ordres du jour fussent interrompus par des annonces de motions, et d'empêcher que la chambre fut inondée d'annonces de motions pour trois ou quatre mois à l'avance.

M. Hume a proposé l'ajournement de cette proposition. Cet ajournement a été rejeté par 354 contre 66. La résolution a été adoptée.

Un nombreux meeting de membres whigs-radicaux de la chambre des communes a eu lieu aujourd'hui à midi, à Reform club House, à l'effet de recevoir la réponse de lord John Russel à la députation qui lui avait été envoyée pour l'entretenir des pétitions relatives aux élections. Ce meeting a été entièrement secret, et aucun journaliste n'a pu y être admis.

La tranquillité publique vient d'être troublée dans la ville de Bradford, et il est à craindre que des scènes semblables ne viennent affliger plusieurs autres villes manufacturières. Depuis samedi la ville de Bradford a été dans un grand état d'agitation par suite des efforts faits par M. Power, vice-commissaire pour l'exécution de la loi des pauvres, dans le but de faire exécuter cette loi contrairement aux vœux des ha-

bit ans. Le bruit court aujourd'hui que plusieurs grandes manufactures ont été incendiées par la populace. La force armée a été appelée, et le commissaire a été assez heureux pour échapper à la fureur du peuple.

Les troubles ont été apaisés, mais ce n'a pas été sans l'emploi de la force armée. Les journaux disent que c'est le parti tory qui suscite ces troubles contre les nouvelles dispositions de la loi des pauvres.

### FRANCE. — PARIS, LE 27 NOVEMBRE.

Le Journal des Débats revient sur la question du remboursement, et soutient que la mesure serait injuste et impolitique. Cet article n'a point influé sur les fonds.

M. le général Brossard est parti de Paris vendredi dernier pour aller se présenter devant le conseil de guerre de Perpignan.

On se dispose à rétablir à Versailles, dans la cour dite Cour de marbre, l'horloge de la mort du roi. Cette horloge est, comme on sait, sans mécanisme; elle n'a qu'une seule aiguille qu'on place à l'heure précise à laquelle meurt le roi de France, et qui ne bouge pas pendant tout le règne de son successeur. Cet usage monarchique date de Louis XIII; il ne fut pas suivi, comme on le pense bien, à la mort de Louis XVI; Napoléon n'y pensait guère; il fut repris à la mort de Louis XVIII, dont le cadran marque encore le moment précis, la mort de Charles X n'ayant pas été considérée comme mort de roi.

### BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 27.

La bourse a été aujourd'hui excessivement calme, malgré les approches de la liquidation qui occasionne ordinairement un certain mouvement sur les fonds publics.

Le 5 p. c. et le 3 p. c. français ont très-peu varié, et les fluctuations sur ces deux valeurs sont tout à fait insignifiantes. On ne s'est plus occupé aujourd'hui du projet de remboursement du 5 p. c., et l'on attend maintenant la réunion des chambres, où cette affaire sera agitée.

La rente de Naples a légèrement fléchi, on a coté le cours de 400 fr. fin du mois.

Les actions de la banque se soutiennent très bien, on les faisait à 1,530, et il y avait quelques demandes.

L'actif espagnol n'a point varié, quoique les détenteurs de ces fonds eussent l'espoir d'un peu de hausse sur cette valeur par suite du discours de la reine aux Cortès.

### PORTUGAL.

Le paquebot la Ville de Londonderry a apporté des nouvelles de Lisbonne du 20 de ce mois. Le ministère était reconstitué: le vicomte Sa da Bandeira, président du conseil, ministre des affaires étrangères; baron Bomfin, de la marine et par intérim de la guerre; Julio da Silva Sanches, de Pin-térieur; Alexandre Jose de Campos, de la justice et des affaires ecclésiastiques; Juao de Oliveira, des finances.

Les cortès s'occupaient encore de la discussion de la constitution. Il avait été décidé que le sénat serait composé de 50

### FEUILLETON.

#### FEUILLETS DÉTACHÉS

#### DES TABLETTES D'UN VOYAGEUR PARISIEN.

(Non destinés à l'impression.)

SPA. — CHAUDFONTAINE. — TELYF.

Chaudfontaine, 18 août 1837.

Me voilà donc à Chaudfontaine, Hôtel des Bains... hôtel des grands Bains! — Demander demain à mon hôte pourquoi cette appellation anormale? — Mon hôte est un homme de taille moyenne, dont le sourire et le regard sont agréables; son nez a même quelque chose de spirituel; je le ferai causer demain... s'il mord au dialogue; — car j'ai remarqué que les hôteliers de ce pays-ci se donnent, soit par système, soit par inclination, des airs de réserve et de discrétion qui désappoient singulièrement un Touriste curieux. La plupart ont le talent de décliner habilement un interrogatoire, ou ne répondent à vos questions que de mauvaise grâce et en finissant: on dirait qu'ils craignent avoir affaire à un mouchard, et qu'ils se font un mérite ou un jeu de le mystifier par leurs renseignements erronés... Pour moi, j'attribue tout bonnement cette habitude de circonspection, s'avare de paroles, au climat de la Belgique... J'ai remarqué en effet qu'au moment où je franchissais la ligne frontalière... (Excellente occasion de fouir ici dans mes impressions quelques bonnes tartines patriotico romantiques, à l'usage des amateurs de cabinets de lecture... A peine avais je franchi la ligne qui borne le sol de la patrie, toujours si chère aux cœurs bien placés, qu'un voile triste et sombre, etc., etc., un manteau de neige descendit sur mes épaules, etc., etc., et la voix puissante de la France, reine du monde, murmura sourdement à mon oreille: Fils ingrat, fils dénaturé, etc. Je serai censé m'être arrêté à la première auberge belge, épuisé, rendu, rompu, harassé sous le poids de cette idée douloureuse que je quittais ce beau ciel de France, etc., etc. Invocation, fort naturellement amenée, au Dieu tutélaire des Français; allusion à la révolution de juillet, et une tartine-apostrophe à Louis Philippe... Il m'a parlé vaguement, à Versailles, d'une fête qu'il se proposait de donner aux artistes, à l'ouverture du Musée espagnol; il faut que je sois insouciant le premier sur la liste des beaux esprits.) Le fait est que j'ai froid, et nous sommes à peine à la fin des Canicules!... Je vais endosser ma houppelande Henri III. — Là, maintenant que me voilà confortablement enveloppé dans ma douillette de satin, le chef couvert de mon bonnet algérien, et les pieds chaussés de mes babouches orientales, reprenons le fil de mon récit journalier... Je suis très bien ainsi! Je dois avoir quelque faux air de

Pacha ainsi?... Je descendrai demain dans ce costume pour déjeuner au jardin; je pourrai même jusqu'à la grand-route, regardant de droite et de gauche, sans prêter la moindre attention à l'agitation, aux chuchotements, aux exclamations qui signalent indubitablement mon passage... Bons Belges! ils n'ont jamais rien vu! Du moins ont-ils bien rarement occasion de voir un homme de ma taille, figurément parlant... Et que serait-ce, si, me dépoignant de l'anonyme, au milieu de cette foule empressée et admirative, je me sans me connaître, je dignais dire: « Eh bien! oui, mes chers amis, c'est moi!... celui que vous suivez de vos regards, cet homme vers lequel vous entraînez un irrésistible penchant; cet homme dont la présence seule impose; dont l'œil fascinateur brûle et calcine; dont le front rayonne d'un prestige fatal; et le même homme dont vous dévoriez les œuvres avec avidité; dont les conceptions dramatiques vous attendent; dont la sagacité historique vous émerveille; dont les impressions vous saisissent... Cet homme que les femmes adorent et redoutent; que les hommes redoutent et admirent... — Quoi! nous avons le bonheur de posséder le fameux... Quoi! nous possédons l'illustre... Quoi!... — Oui, mes amis, oui, mes chers amis... Mais calmez votre effervescence; vos exclamations m'étourdissent, et votre presse m'étouffe... De grâce ne m'étouffez pas et ne m'étourdissez plus... Mais le moyen de calmer l'enthousiasme populaire! Ce sont de nouveaux cris et de nouveaux trépignements; on m'entoure de plus près encore, on me dit je te, on me boucoule, on me renverse, on me foule aux pieds... on me porte triomphalement sur les épaules... Et voilà ce que je veux éviter: il n'y a guère que des hommes médiocres qui se grandissent de ces ovations de la foule; mais que fait-il à l'homme réellement au-dessus de la sphère commune, que son propre génie illumine et vivifie? Son propre suffrage et rien de plus... Un des plus beaux vers de l'antiquité est, à coup sûr, celui de Lucain (Est-il de Lucain?)

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni. Seulement, ce Caton était un pauvre homme!... Moi j'ai un génie large, une pensée grande, une conviction profonde; la conviction que je loge dans quelque une des cases de mon cerveau, plus qu'une parcelle de l'intelligence qui dirige l'univers. Je suis, comme le Christ, un Dieu fait homme. — On a longtemps discuté la question de savoir si Christ, comme fils de Marie, comme homme, voyait Dieu? ou a composé la dessus des milliers de volume infolio, la Sorbonne même s'en est mêlée... A rigueur la question peut être posée, parce qu'à la rigueur on peut tout mettre en question, mais il n'y a qu'une réponse à faire, courte et péremptoire: Il ne le voit, ait pas! — Pourquoi ne le voyait-il pas? — Aha! pourquoi!... voulez-vous m'obliger à vous le dire?

— Oui  
— Absolument?  
— Absolument!  
— Eh! c'est que je ne le vois pas, moi!  
Partant de là, je n'ai plus le droit, ainsi que cela m'est arrivé quelquefois, de m'étonner que, génie à part, je ressemble si fort à l'homme, proprement dit; à un homme, (bien entendu) grand, beau, bien fait et le reste... un peu basané pourtant! ce qui m'a suggéré parfois aussi le soupçon que je tenais plus de l'ange déchu que de la suprême essence: à dire vrai j'aimerais autant cette origine-ci que l'autre, si ce n'était que le satanique tombe singulièrement en discrédit. Byron a exploité la chose, en grand; depuis, on l'a usée jusqu'à la corde: satanique, byronien et ro-coco, c'est tout un. Je crois qu'il est temps de cultiver, à clocher et meitre en œuvre ma confraternité avec Christ. car, si je ne prends l'avance, bientôt je serai débouté. Lamartine a eu le pressentiment de cette bonne voie; Ste Beuve a marché à côté, vu qu'il a eu la bon-homie de prendre pour guide le grand prêtre du St. Simonisme. En vérité, en vérité notre littérature s'amende; il n'y a pas jusqu'à ce farceur de Jules Janin qui ne fasse du religionisme! (Néo-bon! l'effir en adoption à Nodier.)

Un des phénomènes de ma nature individuelle qui m'étonne le plus, c'est que je suis, pour ainsi dire, astreint aux mêmes besoins physiques que mon porteur d'eau; cet être boit, mange, dort tout comme moi; les oranges que je possède, il les a tout comme moi; il en use tout comme moi... Cela ne devrait pas être: on les hommes me ressemblent trop, ou bien je ressemble trop aux hommes... il y a faute. Cette ressemblance — fâcheuse et choquante — m'induit en des conclusions absurdes, qui ne tendraient à rien moins qu'à me faire considérer comme homicide, si je tuais un orang outang: le diable m'emporte, j'y regarderais à deux fois; car il y a autant de rapport entre l'orang outang et mon porteur d'eau, qu'entre mon porteur d'eau et moi. — Je voudrais bien savoir ce qu'Oscar trouverait à me répondre à cela? C'est un assez pauvre homme que mon Oscar. Même étoffe que Caton: n'aurait pas voulu prendre service sous Louis-Philippe parce qu'il avait été garde du corps de Charles X!... qu'on taise du dévouement et de la légitimité qu'nd on s'appelle Monk, et que l'on a devers soi un quart de chance pour mener à bonne fin la cause qu'on défend, à la bonne heure! Mais un simple chef de bataillon sans entourage, sans moyens, sans ni lions, jouer au carlisme à trente six carats, c'est fastidieux, ma parole d'honneur!... oh! si celui-là n'avait pas vingt mille livres de rentes!... — C'est un égoïste. Non pas que d'être égoïste soit un crime. Nous les sommes tous; mais son égoïsme est étroit, borné comme son esprit... Moi, quand il ne m'en coûte rien, j'exalte, je brûle ceux qui passent pour mes amis; lui les renie, il les anéantit, s'il pouvait... Par exemple à on lui demande vingt fois par heure: quel est donc ce monsieur, qui

membres que sur une triple liste de candidats élus par le peuple, la couronne choisirait 50 sénateurs.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Perpignan, 23 novembre, 2 heures de l'après-midi. Les troupes carlistes ont commencé le siège de Puyceda à dix heures du matin; à onze heures on s'est tirillé, et peu de temps après, les carlistes ont mis le feu à la ferme de las Coras, qui se trouve en dehors de la ville, sur la droite.

« Je continue de recevoir des puissances étrangères qui ont reconnu la reine, les témoignages d'amitié et de bonne intelligence. Tout en déplorant la mort du roi Guillaume IV, je lui vois succéder avec satisfaction la reine Victoria, animée des mêmes sentiments que son oncle, et unie intimement au roi des Français et à la reine de Portugal, signataires du traité de la quadruple alliance.

« Le commerce apprendra avec plaisir que j'ai ratifié le traité de paix avec le Mexique, en reconnaissant son indépendance avec le concours des derniers cortès.

« Les démêlés entre les Maures et le gouvernement militaire de Ceuta sont terminés.

« Nonobstant les négociations de la cour de Turin tendant à accorder l'équateur aux agents consulaires d'Espagne, circonstance qui interromp les relations commerciales avec ce pays, nous ferons nos efforts pour les rétablir dignement à la première occasion.

« Mon gouvernement s'efforce de remédier aux maux causés par le prince rebelle en prêtant son appui à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, à l'instruction publique, aux arts et à l'amélioration des routes et canaux pour autant qu'il est possible dans l'état actuel des choses.

« Les provinces d'outre-mer jouissent de la plus parfaite tranquillité, le gouvernement protège les importantes améliorations introduites dans l'administration des îles de Cuba et de Portorico.

« L'armée et la marine ont acquis de nouveaux droits à ma reconnaissance... Si quelques corps ont relâché leur discipline, les auteurs ont été sévèrement punis.

« Par suite des graves difficultés de la guerre civile, le trésor public se présente sous un aspect peu favorable. Les derniers cortès ont généreusement accordé ce qu'elles pouvaient pour faire face aux besoins de la guerre.

« L'armée et la marine ont acquis de nouveaux droits à ma reconnaissance... Si quelques corps ont relâché leur discipline, les auteurs ont été sévèrement punis.

(Le discours finit par quelques paragraphes concernant les travaux des chambres.)

M. Martinez de la Rosa, nommé par deux collèges, siégeait à la chambre.

M. Moscoso d'Altamira a été nommé par la reine président du sénat. La chambre des députés a choisi, pour le présider, le marquis de Somoza, à une très faible majorité.

L'émeute, qui avait voulu lever la tête à Malaga, a été forcée par le général Palarea de rentrer dans le devoir.

L'audace des carlistes ne fait que s'accroître. Ils se sont approchés avant hier d'Araoz, au nombre seulement de 40 cavaliers, et, pendant toute la journée, ils sont restés en observation sur la route dévalisant tous les voyageurs.

Quelques lanciers de la garde étaient sortis sous les ordres de l'officier Jaudeca, ont été repoussés. L'officier a été tué, et, de tous les hommes sortis pour cette expédition aventureuse, trois seulement sont rentrés en ville.

Dans la Manche, dans l'Estramadure, ces horribles mutilations ne se reproduisent que trop souvent, et toujours ces crimes demeurent impunis.

Le gaspillage existant dans diverses branches du service public et surtout dans les dépenses militaires est effrayant. Le trésor ne reçoit plus d'espèces; il n'entre dans ses caisses que du papier. La dette et les contributions extraordinaires ne sont plus aujourd'hui que des ressources illusoire.

HOLLANDE.

Le Handelsblad du 26 publie le traité de commerce et de navigation conclu entre les Pays-Bas et l'Angleterre. Ce traité porte la date du 27 octobre 1837, et les actes de ratification en ont été signés à La Haye le 22 de ce mois.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 28 NOVEMBRE.

Le Roi a reçu le 22, en audience particulière, une députation de la commission des récompenses honorifiques. On dit que le but de la députation était de supplier S. M. de convoquer, le plus tôt possible, une commission extraordinaire des récompenses, laquelle serait chargée de parachever le travail abandonné par l'ancienne commission.

— Il paraît qu'un arrêté portant remise des peines prononcées par les conseils de discipline de la garde civique doit être soumis à S. M., à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

— Un journal de cette ville contient la publication légale pour la vente sur saisie immobilière du bâtiment servant de magasin au Théâtre Royal, saisi à charge du roi Guillaume à la requête de la direction de la société générale pour favoriser l'industrie nationale.

Bruxelles, 28 novembre (trois heures). — Les opérations ont été concentrées sur deux ou trois valeurs seulement; les autres étaient calmes. Société Générale titres en nom n. 890 A, très recherchés, un ordre a été important n'a pu être rempli faute de vendeurs, certificats au porteur émission de Paris 1700 P; Société de Mutualité 1140 (114) beaucoup

Le courrier de Madrid n'était pas encore arrivé au moment de mettre sous presse, mais par les journaux de Bordeaux nous avons les nouvelles suivantes de Madrid des 18 et 19.

etc., parlant de ma personne. Et il répond sotte ment: c'est un de mes amis, comme qui dirait x ou z... Moi, j'agis d'autre sorte; hier soir, après le spectacle, comme j'étais certain de le trouver à la salle des redoutes, je m'y rendis pour renouveler une scène d'adieux, une scène à effet.

La salle était passablement remplie de joueurs et de pacifiques fan-neurs; une martingale intéressante attirait l'attention générale, à la roulette, et la foule pressée autour du tapis vert était silencieuse et recueillie comme sous une voûte de cathédrale; j'aborde Oscar qui me tournait le dos.

— Ventu dieu, mon cher, lui dis-je, à haute et intelligible voix, vous devenez rare, je ne vous ai pas vu depuis deux heures!

— Ce sont là, sans doute, des paroles très simples et un gougat les trouverait aussi bien que moi, mais il y a une manière de dire, il y a un chic que je possède, moi, au suprême degré; je vous lance, je vous jette à tête des gens, un parleur! un parleur! avec une grâce, avec un aplomb! C'était la première fois que mon vertu dieu frappait les oreilles nomades et spadoises; réunies là; l'effet fut miraculeux, tous les yeux se portèrent à la fois vers moi; tous les assistants surpris me gratifièrent d'une attention forcée; ce qui est toujours flatteur, fut-on dans une église, dans un cabaret, ou dans une chambre parlementaire; tous, excepté le croupier dont la voix de cuivre proclamait les chances du hasard.

— Trois, rouge, impair et manque!...

— L'homme à la martingale gagna; il y eut rumeur: on lui remit sept cent francs en billets, cent cinquante francs espèces, cinquante centimes comme appoint. La foule se décriait sur le bonheur du gagnant; son bénéfice net se montait à 15 francs... Son premier enjeu était de quarante sous sur le n. 3. — Il risquait 800 francs pour en gagner quinze... joli!

— Ah, le voilà? me répondit Oscar en sourdine.

— Toi as l'air bien ému, cher ami, lui dis-je, en renflant encore le volume de ma voix jous-tu par hazard? je vais te porter bonheur... c'est moi qui ai fait gagner monsieur!

Il n'y a pas d'hommes plus superstitieux que les joueurs; j'en sais quel que chose. Il me souvient du temps de mes erreurs ou je carottais au 36... Avais-je, d'avanture, gagné un beau coup, vingt francs, sur la rouge? c'est que je m'étais abstenu de me moucher; avais je perdu au contraire? c'est que je m'étais mouillé tout... tous les joueurs sont de même... L'homme à la martingale s'inclina et dit avec un ton d'urbanité non joué, qui prouvait qu'il avait foi dans mon dire:

— Monsieur, je vous en ai mille obligations...

— Je continuai une conversation fort insignifiante avec Oscar; mais elle obtint tout le succès que j'en espérais: Je posais... j'avais détroué le jeu: rien n'allait plus... les croupiers enrageaient, et l'un d'eux se permit de dire à l'oreille de son voisin:

— Quel est donc ce Bédouin?

Je lui pardonne le mot; il est un peu parisien. — Oscar n'a pas plus de nez qu'un carlin; sinon il se serait empressé de communiquer, sous le sceau du secret, à l'homme qui se trouvait à sa gauche, que j'étais le capitaine Allouard, l'aide de camp de Jousouf-Bey. Comme ce Monsieur avait perdu tout son argent, n'ayant rien de mieux à faire, il eût répandu la nouvelle, et cette méprise improvisée eût donné naissance à quelque piquante aventure dont j'aurais enrichi mes impressions... Pas du tout! une dame, une insulaire, assez beaux yeux, lèvres pâles, joues fardées, lui demanda qui ou quoi j'étais? Oscar sait l'anglais, son père et ses oncles ayant suivi les princes en exil; il défila un assez long chapelet de phrases intelligibles pour moi et finit par dire:

— Tis a radical bore, to be sure!

Radical ou capital, c'est un de ces deux mots dont il se servit; et je suis assez familiarisé avec l'idiome de Shakespeare, pour savoir que l'un ou l'autre accolé au mot bore ne présente nulle acception agréable: c'est comme s'il avait dit en langage d'écolier: c'est une scie patriotique du premier nutridy; ou bien, en langage du père Duchêne: c'est une scie b... patriotique.

Je ne lui en voulus nullement; je suis bon prince: je lui pardonnai même volontiers son empressement à me quitter; il se leva, je me levai et le conduisis jusqu'à la porte du salon; là nous nous donnâmes encore une poignée de main, vigoureusement secouée, accompagnée des formules sacrées: Sans adieu! au revoir!... Je rentrai et j'allai me placer debout, adossé à une colonne, à côté de la table de jeu — Un particulier, jeune encore, trente cinq ans, manières et ton élégants, m'aborda:

— Monsieur, me dit-il, je regrette que vous ne soyez pas des nôtres, demain...

Je le toisai et d'un coup d'œil furtif je le vis tel que je viens de le dépeindre.

— Des vôtres, Monsieur? dis-je en donnant à mon sourire tout l'agrément possible. J'avais affaire à un homme comme il faut.

— Votre ami et moi nous allons au camp belge de Beyerloo. Etrangers tous deux, je suis major au service du gouvernement prussien, baron Franz Boërier... Etrangers tous deux, Monsieur votre ami et moi nous avons pensé...

— Je parie, Monsieur, lui dis je souriant toujours, que vous vous en savez par moi, quelle espèce de compagnie de voyage vous aurez demain, car vous ne le connaissez pas?...

— En effet, mais sa mine ouverte, son air de franchise, sa rondeur... Tout cela, Monsieur, cache un des plus grands talents militaires de la France... Mais c'est un carliste forcené, fils de duc et pair, quatre cent mille livres de rente, etc.

Je crus ne pas jouer à mon ami Oscar un trop vilain tour, en le faisant passer pour un fils du duc de Rivière; il s'en tira comme il pourra. J'eus la curiosité de demander au baron prussien s'il n'avait

pas été désiré d'apprendre qui j'étais; j'exprimai au reste ma curiosité fort insidieusement.

— Si! me dit naïvement le major, Monsieur le duc m'a fait l'honneur de me répondre que vous étiez un de ses amis.

Damnation! car à parler franchement, je n'aurais pas été fâché qu'Oscar tint moins rigoureusement sa promesse, et j'eusse été charmé qu'on me salutât de mon non véritable, avant mon départ de Spa... Mais la renommée finira par apprendre à ces bons Espagnols que j'ai séjourné chez eux et alors quel brouhaha... quels cancanes! c'est chez moi qu'il achetait ses cigares; c'est moi qui lui, tous les chevrons, des crickets; ou, moi Michel Gauquelin; non c'est moi, c'est lui, c'est vous! le fait est que cinq ou six crickets peuvent se vanter d'avoir eu ma pratique... ce que personne ne contestera, c'est que je lui ai vendu une paire de sous pieds; s'écriera-t-on tout l'airiste botter qui a son écupe en face du l'oublier... Bonnes gens! là, là! calmez vous, soyez paisibles; vous êtes couchés sur mes tablettes, vous figurez dans mes impressions; vous y figurez tous, Gauquelin, Marianne, Mlle. Emette, et toi, baron qui m'as servi de guide à Rémonchamps, et vous aussi monsieur le commissaire!... Mais patience! laissez moi achever ma tournée... patience!

Je quittai donc Spa ce matin, en même temps qu'Oscar. — Oscar roulait en chaise de poste, j'étais modestement enfoncé dans le coin du coupé d'une diligence; je tentai d'abord en vain de m'assoupir, j'étais secoué comme dans un coucou; ajoutez à cela que le coupé de droite, patache ressemblait à tout autre chose; il y avait des vitres à droite, à gauche et par derrière; en reva elle rien ne me séparait du cocher, qui commençait par allumer son brulegoule et à me lancer au visage des bouffées de tabac infectes. Jamais mousse de corsaire n'a brouillé la bouche de plus férides aspirations; je tapai sur l'épaule de mon Automédon — Dites-donc, l'ami, si vous voulez ne plus fumer la pipe, je vous offrirai un excellent cigare!

— Ah! ça vous fait de la peine, dit-il en ôtant le brulegoule de ses lèvres, ça vous fait de la peine d'excuser...

En disant cela il mouilla le bout de son pouce, à l'aide duquel il comprima le tabac allumé, afin de l'éteindre; après quoi, pour n'en rien perdre, il le mit précieusement dans sa blague en cuir. Je lui présentai ma boîte à cigares...

— Excusez, dit-il, je n'en veux pas; ce n'est pas pour vous faire de la peine, mais je n'ai jamais pu fumer de ces cochonneries-là.

— Bon! me dis-je à part moi, voilà un gaillard qui promet et je m'en vais le pomper d'importance pendant la route; bonne aubaine!

J'étais seul dans le cabriolet, j'y pris donc mes aises, et métenant accoudé convenablement de façon que je me trouvais presque à côté de lui, en penchant un peu le corps en avant:

— Dites moi l'ami?... (La suite à un prochain N°.)

d'argent, 1142 50 (114 1/4) un peu de papier; Banque de Belgique 1488 (148 P); Actions Réunies faites à 1947 50 (104 3/4) et restent à ce cours P. Sars Longchamps 1280 (128) et A après la cote.

Les actions du chemin de fer de Cologne étaient encore plus bas, mais on n'a rien fait, la cote porte 1125 P.

En actif espagnol malgré la baisse de Paris, on est resté dans les cours de 20 1/8 A. 1/4 P. pour le com. tant et le terme, pour ainsi dire sans affaires Primés à un mois 20 1/4 dont 1 P.

Le marché des huiles a été d'une nullité complète. Hier à Termonde l'approvisionnement était extrêmement restreint et tout a été vendu: huile de colza au comptant fl. 49 à 49 1/4, de lin fl. 45 à 44 1/4, du chanvre fl. 44. Il y avait aussi fort peu de tourteaux et ils étaient demandés, on a fait ceux de colza, de fl. 80 à 80 1/2, de lin fl. 124 à 125.

LIEGE, LE 29 NOVEMBRE.

Nous avons pris soin de constater, dans plusieurs circonstances, la transformation qui s'est opérée dans les idées politiques. Les discussions sur des points de formes constitutionnelles, avons nous dit, ont fait leur temps, et c'est d'améliorations matérielles, dans le sens le plus large de l'expression, qu'il s'agit aujourd'hui en Europe; ce sont du moins ces intérêts qui préoccupent tous les hommes sérieux, tous ceux qui ont l'intelligence du temps où ils vivent; car, il faut le reconnaître, c'est là le caractère de notre époque: elle réclame impérieusement l'ouverture de communications vastes, rapides et commodes, ainsi que l'adoption des moyens propres à raviver le travail, et à le garantir contre ces crises dangereuses où pourrait le jeter la manie des spéculations désordonnées; elle veut aussi, notre époque, et non moins impérieusement, qu'on protège les beaux-arts et les sciences, et qu'on honore les vertus publiques. Aussi applaudit-elle à la fondation d'établissements destinés à propager la haute et la moyenne instruction, et voit-elle s'élever avec reconnaissance des monuments destinés à éterniser la mémoire des hommes qui ont bien mérité de la patrie par leurs exploits, leurs talents ou leurs vertus. C'est dans ce sens que nous nous sommes déclarés partisans des progrès matériels. En fait de civilisation, il faut vouloir le développement de l'activité humaine dans toutes les directions du beau et de l'utile.

Le commerce et l'industrie ne prospèrent que dans des temps que nous appellerons d'activité, et ceux-là sont également favorables aux beaux-arts. Les têtes de poètes et d'artistes s'exaltent par le mouvement général des esprits, et tandis qu'ils abandonnent à d'autres les spéculations financières et industrielles, c'est vers les beaux-arts que les portent les excitations de leur génie. Voyez Florence, Venise, et toute les cités de l'Italie: la poésie, la peinture, la sculpture y répandirent-elles jamais un éclat plus vif qu'à l'époque où ces villes primaient le reste de l'Europe par le commerce et l'industrie? Les temps glorieux de Rubens, d'Hemlinck, de Vandyck, ne furent-ils point ceux de la plus grande prospérité de nos provinces flamandes? Les artistes à leur tour régissent sur leur époque; ce sont eux qui contribuent à entretenir cette agitation et ce mouvement des esprits, sans lesquels il n'y a de progrès possible dans aucun genre.

Revenons à notre principal sujet. Pénétrés de la nécessité de faire prospérer les intérêts matériels, les gouvernements envoient maintenant des hommes d'état à l'étranger, non plus seulement pour s'occuper de politique, mais encore pour s'enquérir des moyens de prospérité industrielle et commerciale, et pour étudier l'action des canaux, des chemins de fer, sur le commerce et l'industrie. D'autre part, les hommes de l'opposition, ceux-là même qui voulaient faire jaillir les sources de la richesse publique d'une harangue de tribune, font leurs tournées industrielles, reconnaissant ainsi que, pour jouer un rôle, c'est dans une voie nouvelle qu'il faut entrer.

Les élections françaises nous ont fourni une occasion précieuse de déterminer les exigences de l'époque. On a pu lire bon nombre de professions de foi, eh bien, ce sont les intérêts du commerce et de l'industrie qu'on a surtout promis de défendre. Un célèbre mathématicien qui aime vivement la république, et c'est heureusement pour lui une passion malheureuse, car la république, si elle avait triomphé en 1830, aurait bien pu l'envoyer rejoindre d'autres savants non moins illustres que lui, M. Arago, a parlé de ses opinions politiques, et les a publiquement préconisées, on ne saurait le nier; Mais M. Arago ne cachait à personne, que s'il n'était point républicain, il donnerait sa démission de membre de l'un des conseils municipaux de Paris, et que, par conséquent, il cesserait de s'occuper du projet de l'établissement d'une machine destinée à donner à tout Paris des eaux potables, toujours abondantes. Aussi, d'après les indiscretions qui ont circulé, ce ne serait qu'à cette considération toute matérielle que M. Arago aurait dû sa triomphante élection. Un autre chef de l'opposition française, M. Mangin, s'est adressé plus directement à la pensée des électeurs: il a déclaré nettement que les discours politiques n'étaient plus de saison, que les intérêts du commerce et de l'industrie, aujourd'hui que la liberté se trouvait assurée, étaient les seuls qui méritaient d'occuper les efforts d'un véritable citoyen.

La presse de l'opposition reste encore en arrière du mouvement. Cela se comprend; les journaux de Paris sont rédigés la plupart, par des gens de lettres, et le terrain sur lequel les poussent les nécessités du temps n'est pas le leur. Les discussions sur les matières industrielles ne sont guère de leur compétence; cela ne ferait peut-être rien à l'affaire, mais elles ne sont point favorables à l'éloquence de leur plume; il est difficile de faire briller l'expression, de former des alliances de mots inattendues; en parlant fer ou bouille, surtout lorsqu'il faut sortir des généralités. Puis enfin, on a cru qu'on pouvait refaire la société avec des phrases, et c'est une erreur qu'il coûte à reconnaître, après qu'on s'était flatté d'être d'habiles faiseurs de phrases. Cependant il y a amélioré sous ce rapport, dans plusieurs villes de Paris; le Journal des Débats et le Courrier Français, entre autres, comptent parmi leurs rédacteurs des hommes spéciaux qui traitent avec supériorité les matières industrielles.

Au commencement de la séance d'avant-hier M. le ministre des finances a présenté à la chambre un nouveau tableau de

répartition du budget des voies et moyens. Ce tableau ne change rien au chiffre global du budget, arrêté par la section centrale, mais il a pour but de rectifier des assertions erronées de certains journaux qui ont cru que les charges des contribuables étaient augmentées. Il résulte du tableau nouveau présenté que sur la somme totale du budget, qui s'élève à 97,055,092 francs, les impôts réels (foncier, personnel, douane, accise, garantie, redevance des mines, patentes) figurent pour 79,156,092 fr.; ce qui, en calculant la population à 4,200,000 habitants, fait 18 fr. 85 c. par individu; les peages pour 6,080,000 francs, les capitaux et revenus pour 9,585,000, et les remboursements pour 2,214,000 fr.

La chambre a ordonné l'impression de ce nouveau tableau. On a repris ensuite la discussion du projet relatif à l'école militaire; on en était resté à l'article 5 qui comprend l'énumération du personnel attaché à l'école. La chambre conformément à l'amendement de M. Dumortier, a supprimé le bibliothécaire; puis, adoptant les propositions de la section centrale, a fixé à 18 le nombre des professeurs (le gouvernement en demandait 20, et MM. Dumortier et Dubus 15; on a également adopté la proposition de M. Dumortier qui fixe à 10 le nombre des répétiteurs.

L'indemnité accordée aux officiers et aux fonctionnaires de l'université qui pourront être employés à l'école militaire, a été fixée au tiers du traitement attaché à leur position sans pouvoir excéder 2,000 fr. Celle des inspecteurs des études ne pourra être moindre de 1,500 fr. ni supérieure à 2,500 fr.; celles du commandant de l'école et du directeur des études ne pourra excéder 4,000 fr.

Le maximum du traitement du directeur a été fixé à 8000 francs. La chambre n'a pu continuer son vote sur l'article relatif aux traitements, attendu la profonde obscurité qui régnait dans la salle, et qui a empêché le bureau de distinguer ceux qui votaient pour ou contre; la séance a été renvoyée à demain.

La section centrale réunie hier n'a rien décidé sur la question du timbre des journaux. M. Demonceau était seul absent. Le principe du timbre proportionnel est si généralement admis qu'on n'aura plus même à le discuter. Aujourd'hui nouvelle réunion. Il s'agit de savoir: 1° Si l'on abaissera le droit; 2° de combien. Les uns veulent 3, 4 et 5 centimes sans additionnels; les autres, 2, 3 et 4. (Belge.)

Nous croyons savoir que le collège des bourgmestre et échevins est unanime pour proposer un subside de 24,000 fr. en faveur de la direction théâtrale de 1838 à 1839.

Un arrêté royal en date du 25 novembre, porte: Art. 1er. A dater du 1er avril prochain, la résidence du sieur Ernst, notaire à Aubel, canton de ce nom, est transférée à Montzen, même canton, arrondissement de Verviers.

Art. 2. A dater du même jour; la résidence du sieur Ansems (Jean-Jacques Adam), notaire à Montzen, est fixée à Aubel, canton de ce nom, arrondissement de Verviers.

Par arrêté royal en date du 27 octobre. Le sieur Everts, vétérinaire à Ebn-Emael, province de Limbourg, est appelé à remplir les mêmes fonctions dans le premier district agricole de la province de Liège, à la résidence de Liège, en remplacement du sieur Pétry.

Par arrêté du 28 novembre. Le sieur Auten (L.-L.), médecin vétérinaire de deuxième classe, est nommé provisoirement vétérinaire du gouvernement à Fauquemont (Limbourg), en remplacement du sieur Everts, nommé vétérinaire du gouvernement à Liège.

Le Semeur, journal protestant de Paris, contient la nouvelle que les chanoines de l'église de Trèves étant peu satisfaits du personnage que le roi de Prusse destine à remplacer l'évêque défunt de cette ville, se sont adressés directement à sa sainteté pour le prier de ne point consentir à cette nomination. Cette liberté, bien légitime sans aucun doute, aurait été punie cependant d'une amende de 60 thalers, pour chacun des signataires de la pétition.

On lit dans un autre journal (l'Echo du Luxembourg): A Trèves, le chapitre épiscopal ne consent pas à recevoir l'évêque que le roi veut nommer. Il s'oppose avec énergie à cette nomination, quoiqu'il s'agisse d'un parent de la princesse de Liegnitz. Dans les églises on n'hésite pas à attaquer avec force l'administration des hommes qui sont venus d'au delà du Rhin, on se déchaîne contre les fonctionnaires qui, tous Prussiens des anciennes provinces, sont envoyés dans celles du Rhin pour les exploiter et s'enrichir. Un professeur du séminaire de Trèves qui avait l'habitude d'émettre ses opinions avec plus de hardiesse que d'autres, a naguère été traduit devant les tribunaux; mais grâce à sa promesse d'être plus réservé, à l'avenir il en a été quitte pour une remontrance.

M. Guillery, principal du collège de Liège, se propose de publier un cours de mathématiques pures, contenant: Arithmétique. — Algèbre. — Géométrie synthétique. — Trigonométrie. — Géométrie analytique. — Calcul différentiel. Calcul intégral.

La 1re. partie vient de paraître; elle contient l'arithmétique et l'algèbre. Cet ouvrage est confié aux presses de M. Dessain.

GARDES CIVIQUES. — DIRECTEURS.

1re. Compagnie 2me. Bataillon 2me. Légion.

Ont été nommés:

Captaine: M. Bolsée, Seryais.  
1er Lieutenant: M. de Rasquinet, Léon.  
Sous-Lieutenants: MM. Commanne, Jean Pierre, Deveux, Lambert.  
Sergens: MM. Léonard, Gilles; Peclers, Joseph; Blanchart, Fçois; Conrad, Nicolas.  
Fourrier: M. Tasset, Jean.  
Caporaux: MM. Laloux, Henri Joseph; Schaffers; Chaudoir; Delde-  
renne, Joseph.

2me. Compagnie 2me. Bataillon 2me. Légion.

Captaine: M. Regnier-Poncelet.  
1er Lieutenant: M. Danse, Lambert.

Sous-Lieutenants: MM. Fievez; Gérard, et Desart Ista.  
Sergens: MM. Ernotte, Henri; Kirsch, Gilles; Wilmotte, Gilles; Pa-  
mieux, Guillaume.  
Fourrier: M. Candèze, Ambroise.  
Caporaux: MM. Bologne, Jn. Fçois; Bouquette; Gérard; Bovy,  
Joseph, et Franck, Ju. Louis.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE;

EN VENTE CHEZ H. DESSAIN,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE, PLACE SAINT LAMBERT:

- |   |       |
|---|-------|
| 1. Henri ou la Famille du Sabotier (avec 4 vignettes).                                  | 60 c. |
| 2. Simple Suzanne ou la Reine de Mai,   | 25    |
| 3. La Famille de Guillaume Haris,   | 30    |
| 4. Maître Pierre, entretiens avec ses petits amis,                                      | 20    |
| 5. Id. entretiens sur Franklin,   | 25    |
| 6. Les Œufs de Pâques,  | 15    |
| 7. Persévérance ou Découverte de la Poterie,  | 15    |
| 8. Simon ou le Marchand Forain,   | 30    |
| 9. Antoine et Maurice,  | 30    |
| 10. Histoire de Joseph,   | 30    |
| 11. Le bon Fridolin et le méchant Thierry, 2 vol.,                                      | 60    |
| 12. Histoire de la Découverte de l'Amérique, 2 vol.,                                    | 60    |
| 13. Histoire de Michel Lambert,   | 45    |
| 14. Premières notions de Géographie, de Chronologie et d'His-<br>toire (avec 5 cartes), | 35    |
| 15. Robinson dans son Ile (avec plusieurs vignettes),                                   | 25    |
| 16. Histoire des Inventions et Découvertes,   | 25    |
- PUBLICATIONS NOUVELLES:
- |  |      |
|--|------|
| 17. Album Moral, Vice et Vertu, 12 sujets lithographiés, fr. 2 |      |
| 18. Livre d'instruction morale et religieuse,                  | 40   |
| 19. Les Fables d'Esopé (avec vignettes),                       | 15   |
| 20. Histoire du petit Jacques,                                 | 15   |
| 21. L'Ami des Écoliers,  | 25   |
| 22. Géométrie industrielle, par Bergery,                       | 2 50 |
- MM. les instituteurs jouissent sur tous ces ouvrages d'une remise de 10 p. o/o.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui mercredi 29 novembre, à la demande générale une dernière représentation de M. Paul Fernand, ex-pensionnaire du Théâtre du Gymnase, actuellement attaché aux Théâtres de Bruxelles, la seconde représentation de la GRANDE DAME, drame en 2 actes. M. Paul Fernand remplira le rôle de Doreuil, qu'il a créé à Paris. Les PREMIÈRES AMOURS, vaudeville en 1 acte. M. Paul Fernand remplira le rôle de Renneville. — La CHANOINESSE, vaudeville en 1 acte. M. Paul Fernand remplira le rôle de Henry, qu'il a créé à Paris. — Les VOITURES VERSEES, opéra comique. On commencera à 5 1/2 heures.

ANNONCES.

Le 27 NOVEMBRE, on a PERDU une CHIENNE de CHASSE ÉPAGNEULE, ayant le poil long frisé et soyeux, de couleur blanche avec de larges taches brunes; elle est très petite, à la tête de chien d'arrêt avec oreilles brunes très-longues, répond au nom de Finette. BONNE RÉCOMPENSE à celui qui la ramènera ou en donnera connaissance, au n° 781, place Verte. 2189



ALA FOIRE DE LEIPZIG, Magasin de jouets d'enfants.

Mlle. QUILLET, Marchande à prix fixe, vendant en gros et en détail, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'arriver de Paris et de Francfort pour débiter en cette ville avec un très grand ASSORTIMENT de Quincaillerie fine et ordinaire et une très grande quantité de bijouterie dorée, dans les plus nouveaux goûts, SAVOIR: Agrafes pour manteaux de toutes façons, Peignes, en tous genres, Brosserie de toute espèce, Coutellerie, Rasoirs, Canifs à l'épreuve, Tabletterie, Flambeaux, Salières et Huiliers platinés en argent, Parfumeries, Savon de Windsor à 1 fr. la douzaine, Fournitures de bureaux, Gabas et Sacs de dames, Fonets et Cannes assortis, Jeux de Société de toutes espèces, Socques pour dames à fr. 2 50, Pipes et Toux de Pipes, Cabarets de toutes grandeurs, Bretelles de toute qualité, Lorgnons, Lunettes de spectacle de toutes façons, Lunettes d'approche et assortiment de JOUETS D'ENFANS de toutes les sortes, Boîtes et Veilleuses. Elle a aussi un grand nombre d'objets de toute espèce qu'elle vend au prix de 15 cents et de 22 cents la pièce. Elle est débarrée ancien Café du Midi, entrée: place de la comédie, chez le Marchand de parapluie. Ce magasin sera ouvert le 1er décembre. 2191

A LOUER UN BEAU QUARTIER INDÉPENDANT, ayant une entrée particulière. S'adresser rue Agimont, n° 524. 2052

BELLE VENTE DE BOIS BLANC.

Le 8 DÉCEMBRE 1837 à MIDI PRÉCIS, il sera vendu publiquement, par le ministère du notaire FARCY, une QUANTITÉ de BOIS BLANC, à la PAIX DIEU commune de Jersey-Bodegnée, à un an de CRÉDIT. 2195

On DEMANDE des APPRENTIS; ils recevraient en entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.

On DEMANDE un REMPLAÇANT ou SUBSTITUANT pour la MILICE, faubourg d'AMERCŒUR, n° 73. 2166

HUITRES anglaises chez PERET, rue Sainte-Ursule. 1891

ADJUDICATION DEFINITIVE PAR SUITE DE SURENCHERES, DE TROIS MAISONS, AVEC GRANDES COURS ET JARDINS, SISES RUES DU MOULIN ET DU VERT-BOIS, PRÈS SAINT-JACQUES, A LIÈGE.

1er lot. — Une MAISON, A PORTE COCHÈRE, rue du MOULIN, n° 327, avec dépendances, d'une étendue de 8 ares 57 mètres. Mise à prix : fr. 20,000

2me lot. — Une MAISON, n° 328 bis, rue du VERT-BOIS, avec ses appartenances, mesurant 6 ares 30 mètres. Mise à prix : fr. 12,915

3me lot. — Une MAISON, A PORTE COCHÈRE, n° 328, rue du VERT-BOIS, avec ses dépendances, d'une superficie de 5 ares 13 mètres. Mise à prix : fr. 14,700

La VENTE est fixée à LUNDI 11 DÉCEMBRE 1837, à dix heures du matin, en l'étude du notaire PARMENTIER, place du Théâtre Royal, à Liège. 2190

VENTE CONSIDÉRABLE DE BOIS SCIÉS, etc., SUR AVROY, A LIÈGE.

LUNDI 11 DÉCEMBRE 1837, à 10 heures précises du matin, Dans le chantier établi chez M. PIELTAIN, au Waux Hall, sur Avroy, à Liège, on VENDRA à l'enchère et à la recette du notaire LOUMAYE,

UNE TRÈS FORTE PARTIE DE BOIS SCIÉS.

Consistant en planches, feuilletés et quartiers jusqu'à 21 pieds, propres à être employés de suite, barreaux, horons, posselés, marches, quantité de terrasses et vères; le tout en chêne.

Planches et quartiers de hêtre. Quantité de fats de lattes à plafonner et de perches et étaçons de sapin pour les houillères. AU COMPTANT. 2191

BELLE VENTE D'ARBRES. JEUDI, 7 DÉCEMBRE 1837. A UNE HEURE DE L'APRÈS DINÉE.

Chez le sieur MICHAËL, au Rida, commune de VOTTEM, le notaire MOXHON, vendra aux enchères UNE QUANTITÉ DE BEAUX ARBRES SUR PIED.

Croissant audit lieu, essences de saules, Frênes, Ormes, Peupliers de Canada et du pays et autres Bois Blancs, propres à faire des Billes pour le chemin de fer et extrêmement convensables pour les houillères.

Tous ces arbres sont de belle croissance et d'une grosseur extraordinaire. La vente aura lieu ARGENT COMPTANT.

PRISONS DE LIÈGE. Adjudication des fournitures.

LE VENDREDI 1er DÉCEMBRE 1837, A DIX HEURES DU MATIN, devant la COMMISSION ADMINISTRATIVE DES PRISONS de Liège, siégeant à l'hôtel du gouvernement provincial,

IL SERA PROCÉDÉ A L'ADJUDICATION DES FOURNITURES nécessaires à la nourriture et à l'entretien des prisonniers de la maison de sûreté civile et militaire de Liège pendant l'année 1838.

Les soumissions devront être remises chez le concierge de l'hôtel du gouvernement le jour de l'adjudication, à 9 heures du matin au plus tard; après, elles ne seront plus reçues. On peut prendre inspection du cahier des charges à l'hôtel du gouvernement, 3e. et 4e. Divisions, et chez le concierge de la prison du palais.

Fait en séance de la commission administrative des prisons de Liège, le 21 novembre 1837. Le vice-président, DEWANDRE. Le secrétaire, E. V. GODET. 2147

ADJUDICATION PUBLIQUE D'IMMEUBLES ET CAPITAUX.

LE MARDI 19 DÉCEMBRE, neuf heures précises du matin, Chez M. LOMHIENNE, aub. rgiste à Visé, IL SERA VENDU AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par le ministère du notaire LEROUX. LES IMMEUBLES ET CAPITAUX

DONT LA DÉSIGNATION SUIT, Appartenant à la succession de Madame DODEMONT, née de REQUILLE.

1° UNE PROPRIÉTÉ

la Ferme de Warrimont,

Consistant en BATIMENS et dépendances, avec QUATRE HECTARES quatre vingt un ares de JARDIN, VERGERS et PRAIRIES, situés à WARRIMONT, commune de CHARNEUX.

- 1. Une TERRE LABOURABLE de 47 ares, sis au bois de Longchamps, commune de Moulant.
2. Une TERRE de 17 ares, même commune.
3. Un JARDIN de 7 ares, sis à Visé.
4. Une TERRE de 61 ares, au chemin de Richelle sur Visé.
5. Une TERRE de 39 ares, au chemin de Feneur sur Visé.
6. Une TERRE de 26 ares 15 c., au même endroit.

CAPITAUX DE RENTES BIEN HYPOTHÉQUÉES.

- Francs. C.
8. Un CAP. de 1823 36, dû par Martin L'haye, de Dalhem.
9. " 1458 68, " Néllissen de Fourron le Comte.
10. " 972 45, " Guil. Hautapel de Fourron le C.
11. " 1215 57, " M. Francotte, de Liège.
12. " 2183 03, " M. V. Lamarche, de Soumagne.
13. " 106 66, " M. l'avocat Saive, de Liège.
14. " 142 21, " M. Max, Lesoinne, de Liège.
15. " 296 28, " Simon, de Flémalle.
16. " 118 51, " St Remi, de Dalhem.
17. " 22 79, " Walle de Chefneux.
18. " 790 10, " K-vers, de Fourron le Comte.
19. " 607 78, " Heyenen, de Fourron le Comte.
20. " 607 78, " Brigitte Piers, de Mheer.
21. " 1094 01, " Spitz et Dehognoux, de Mous.
22. " 1094 01, " Detroot et Agnès Renier, de Fléron.
23. " 972 45, " les représ. Janssen, de Moulant.
24. " 972 45, " Lajshay, de Berneau.
25. " 729 34, " Thelen, de Fourron le Comte.
26. " 285 66, " V° Glosson et autres de Berneau.
27. Une RENTE de 122 litrons d'épeautre, due par M. Lamarche, de Soumagne.
S'adresser audit notaire pour voir les titres de propriété et le cahier des charges. 2179

MONT-DE-PIÉTÉ; QUAI DE LA BATTE N. 1112.

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, 6, 7 et 8 DÉCEMBRE 1837, à 2 heures précises, VENTE des GAGES SURANNÉS.

L'administration informe les intéressés, que les gages en dépôt dans les magasins sont assurés contre l'incendie pour une somme de 450,000 frs. Le 28 novembre 1837. Le directeur, Félix JEHOTTE.

AVIS.

La commission d'Agriculture de la province de Liège, en exécution de l'article 24 du règlement du 28 juin 1818, porte à la connaissance du public qu'elle se réunira lundi 11 décembre prochain, à dix heures du matin, à l'hôtel du Gouvernement, rue Agimont, à Liège, et que toute personne qui y aurait intérêt, peut lui adresser ses demandes, ou les propositions qu'elle croirait utiles. A Liège, le 17 novembre 1837. Par la commission : Le secrétaire, BEAUJEAN.

PROVINCE DE LIÈGE. — AVIS.

Les personnes qui voudraient obtenir l'emploi d'architecte provincial, sont invitées à remettre à l'administration provinciale de Liège, avant le 15 décembre prochain, leur demande avec les titres dont elles croiraient devoir l'appuyer. Liège, le 14 novembre 1837.

BOURSES.

PARIS, LE 27 NOVEMBRE.

Table of market data for Paris, including various interest rates and exchange rates.

LONDRES, LE 25 NOVEMBRE.

Table of market data for London, including exchange rates and interest rates.

AMSTERDAM, LE 27 NOVEMBRE.

Table of market data for Amsterdam, including exchange rates and interest rates.

ANVERS, LE 28 NOVEMBRE.

Table of market data for Antwerp, including exchange rates and interest rates.

RESUME DE LA BOURSE D'ANVERS DU 28 NOVEMBRE 1837.

Il s'est fait peu d'affaires en Active espagnole à notre bourse de ce jour. Ardoins ouvert 2 1/2 et reste 20 1/4 cours au comptant. Primes à un mois 20 3/8 dont 1/4 papier. Actions du chemin de fer de Cologne offerte à 120.

BRUXELLES, LE 28 NOVEMBRE.

Table of market data for Brussels, including exchange rates and interest rates.

VIENNE, LE 20 NOVEMBRE.

Métalliques, 45 1/8. — Actions de la Banque, 1605 3/4.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGE DU 28 NOVEMBRE.

Le brick prussien Atalante, ven. de New-York, ch. d'huile de poisson et potasse. — Le brick belge Alexandre, ven. de la Havane, chargé de sucre.

PLACE D'ANVERS, LE 28 NOVEMBRE.

Café. — La demande, loin de se ralentir par suite des achats précédemment cités, devient de plus en plus active pour cette fièvre. Les ventes que nous avons à relater depuis hier, établissent de nouveau une avance prononcée, sur le Brésil principalement. On a traité environ : 700 balles Brésil ord. à bon ord. à 25 : 40 de ord. à 24 1/2; 600 de Saint-Domingue bas ord. à 26 1/2; 900 dit Batavia ord à bon ord. blanche de 28 à 30. Coton. — L'amélioration que nous avons signalée dans ce linage, devient de plus en plus sensible. La demande, devenue plus active, a provoqué les ventes ci-après : 56 balles Nouvelle-Orléans ordinaire à bon ordinaire, 83 balles Géorgie courant à bon courant, 125 balles Surate ord. à bon ord. et 15 balles Viadrone bonne et belle marchandise, à divers prix qui démontrent quelque bonification sur les derniers cours payés. Sucre brut. — Les transactions qui ont été citées s'élèvent à environ 140 caisses Havane blond à f. 20 pavillon national; du reste la même fermeté se fait remarquer chez les détenteurs.

Imprimerie de J.-Ble. Noessey, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.